

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 122 (1977)
Heft: 6

Artikel: Le lieutenant-colonel de Tscharnier et les Suisses à la Légion étrangère.
Partie 2
Autor: Meier, W.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le lieutenant-colonel de Tscharner et les Suisses à la Légion étrangère

par le capitaine W. Meier

(Deuxième partie)



3. La Grande Guerre

3.8 En Champagne (suite)

3.8.7 Officier modèle et le modèle des officiers

Le texte et les cartes nous ont permis de suivre les opérations de la 6^e compagnie. Le capitaine de Tscharner s'est magnifiquement conduit à la tête de son unité. Il l'a entraînée avec une compétence sans pareille. Le commandant Deville, chef de bataillon, qualifie, avec concision, son subordonné: « Officier modèle et le modèle des officiers. »³ Proposé pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur, la proposition est transformée — à cause de sa récente incorporation dans l'armée française — en citation:

Officier d'un courage et d'un dévouement absolu. A très brillamment conduit sa compagnie pendant l'offensive d'avril 1917. Très belle attitude au combat. Major de cavalerie d'une armée étrangère, est venu combattre pour la France, au service de laquelle il a été blessé déjà en 1916. Blessé au bras par un éclat d'obus, est resté à son poste après avoir été pansé⁴.

³ Cf. qualification du cap. de Tscharner par le cdt. rgt., SHAT, Vincennes.

⁴ Cf. ordre général N° 838 de la 6^e Armée du 18 mai 1917.

Dans cette troupe d'élite, le Suisse est apprécié et respecté. Le capitaine de Tscharnier devient le symbole de nos légendaires vertus militaires et de l'engagement inconditionnel de nos volontaires. A ce propos, le rapport du commandant Deville est significatif: « Il serait des plus avantageux que cette proposition¹ aboutisse, car si le capitaine de Tscharnier mérite *au plus haut point* cette récompense, il ne faut pas, non plus, oublier que la Suisse fournit actuellement le contingent le plus important de la Légion étrangère. »

Le 17 mai 1917, le capitaine de Tscharnier est affecté à la compagnie de mitrailleuses du 3^e bataillon. Il succède aux capitaines Badin et Marolf.

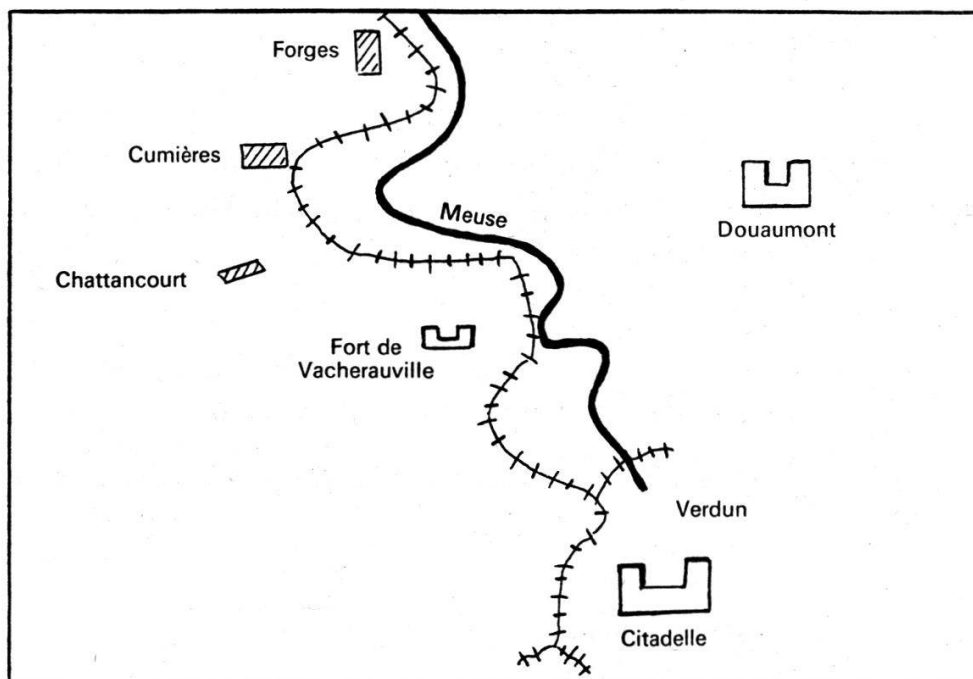
3.9 Verdun, août 1917

Depuis seize mois, le capitaine de Tscharnier combat sous le signe de la grenade à sept flammes.

Son régiment a été déplacé dans le secteur de Verdun.

Le commandement du RMLE est exercé — depuis le 23 mai 1917 — par le lieutenant-colonel Rollet.

3.9.1 Situation géographique



¹ Cf. proposition d'avancement au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

3.9.2 Situation générale

L'armée allemande occupe les deux rives de la Meuse. Ses positions lui donnent des vues excellentes sur les arrières français. Elle tient, sous le feu de son artillerie de moyen calibre, le nœud routier de Verdun.

Il est nécessaire de porter le front français plus en avant. A cet effet, la 2^e Armée doit exécuter une opération offensive de part et d'autre de la Meuse.

Objectif tactique.

- A. L'enlèvement et l'occupation des positions qui donnent des vues à l'ennemi.
- B. La prise ou la destruction des batteries ou abris ennemis, au-delà des objectifs définitifs.

La division marocaine:

- s'empare des organisations ennemies entre le Mort-Homme (ouest de Cumières) et la Meuse jusqu'au nord du bois des Corbeaux et de Cumières.

3.9.3 Mission du RMLE (voir carte 3)

Le régiment subordonné à la 1^{re} brigade:

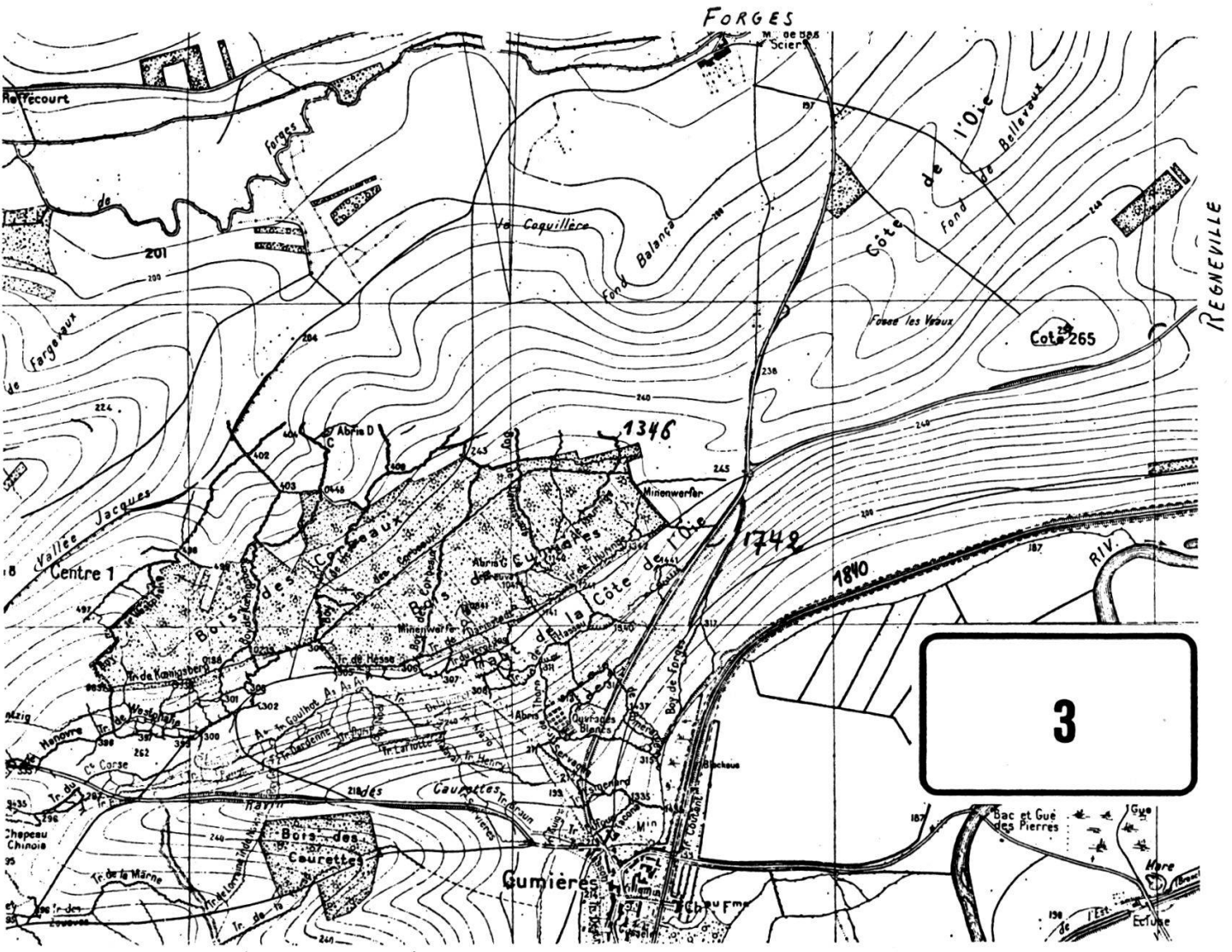
Première phase. S'empare des organisations ennemies entre la corne nord-est du bois de Cumières et la Meuse; constitue un solide front de défense sur la ligne 1346, 1742 et 1840.

Seconde phase. Progrès vers Forges et occupe les abris 1849; s'empare des organisations de la cote 265.

Objectif final. Ligne 1850, tranchée de la Fosse-les-Veaux, ouvrage fermé de la cote 265.

3.9.4 Intention du commandant de régiment

Première phase. Le bataillon Waddell forme le courant offensif; le bataillon Sampigny couvre le mouvement vers la



Meuse; progresse le long de la voie ferrée et le long du boyau de Forges et fournit les nettoyeurs de tranchées; le bataillon Deville: réserve.

Deuxième phase. Le bataillon Deville attaque les ouvrages de la cote 265; le bataillon Sampigny progresse par le boyau de Forges vers les abris 1849 et 1850; le bataillon Waddell suit le bataillon Deville; s'établit en liaison entre les bataillons Deville et Sampigny et entre le bataillon Deville et la Meuse.

3.9.5 Situation de départ

La base d'attaque des compagnies est située à cheval sur la ligne de chemin de fer, région tranchée des Chardons, à proximité du village de Cumières. Les mitrailleuses prennent position au sud-ouest de Marre.

Le 19 août 1917, le RMLE gagne les parallèles de départ, le bataillon Deville fonctionnant comme réserve de brigade.

Le jour et l'heure d'attaque sont fixés au 20 août à 0440 h.

L'effectif du régiment est de 62 officiers, 186 sous-officiers et 2353 légionnaires.

3.9.6 Déroulement de l'attaque

20 août 1917 (voir carte 4)

La Légion part à l'attaque et rencontre une vive résistance dans la tranchée des Chardons (S. Cumières).

A 0515 h., les premiers objectifs (point 1237 et 1537) sont atteints.

A 0600 h., le deuxième objectif est entre les mains de l'attaquant. Le bataillon Waddell entre les points 1142 et 1742. Le bataillon Sampigny entre les points 1742 et 1840.

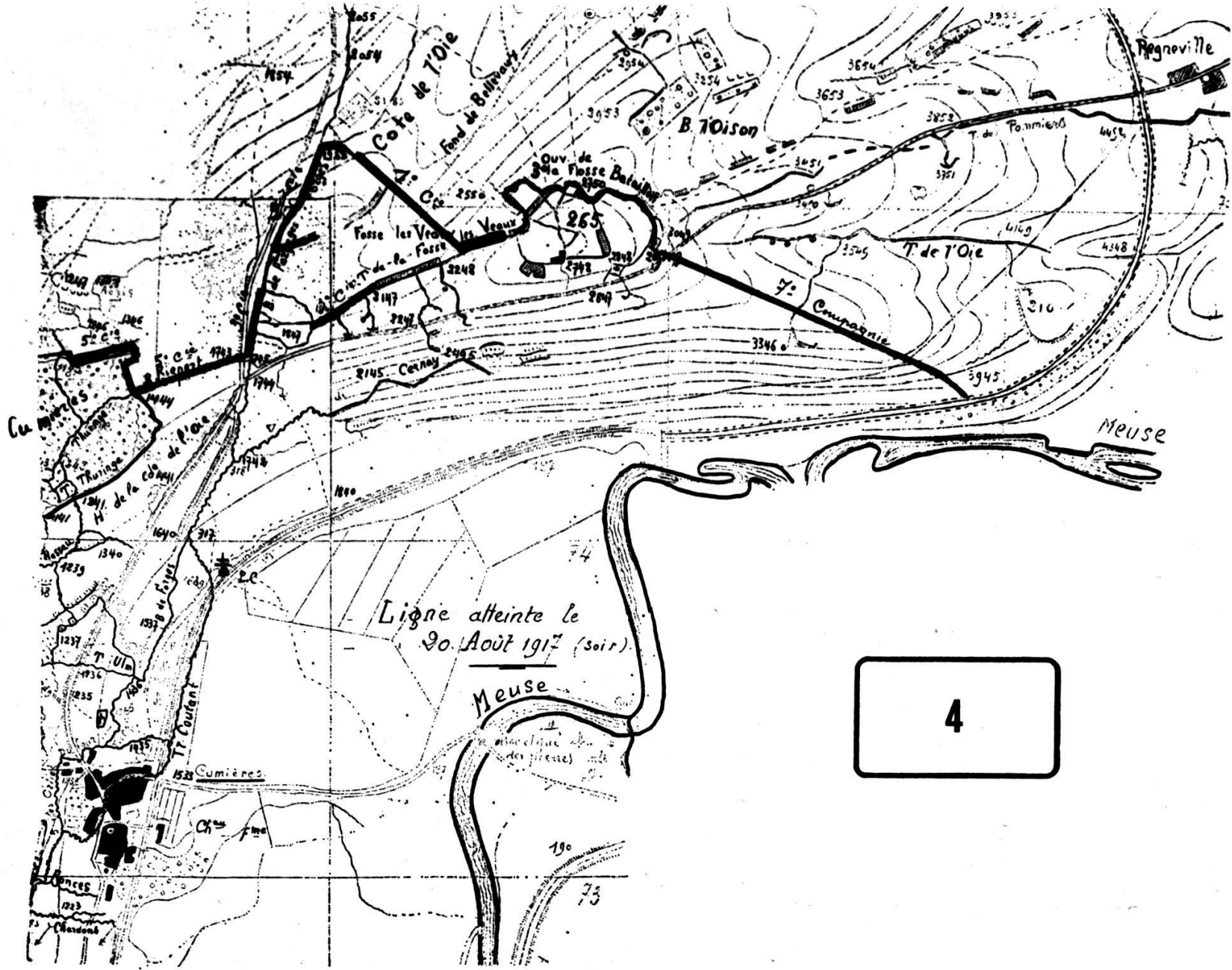
Au carrefour des boyaux de Forges et Kieppert, les abris allemands sont intacts. L'ennemi bien ravitaillé en grenades résiste avec acharnement. Il tient la tranchée de Fosse-les-Veaux et le boyau de Forges, 50 m. au nord du point 1745. Il cède le terrain pas à pas.

A la tombée de la nuit, les bataillons ont atteint les objectifs suivants:

Le bataillon Waddell: tient la corne nord-est du bois de Cumières et le boyau Kieppert.

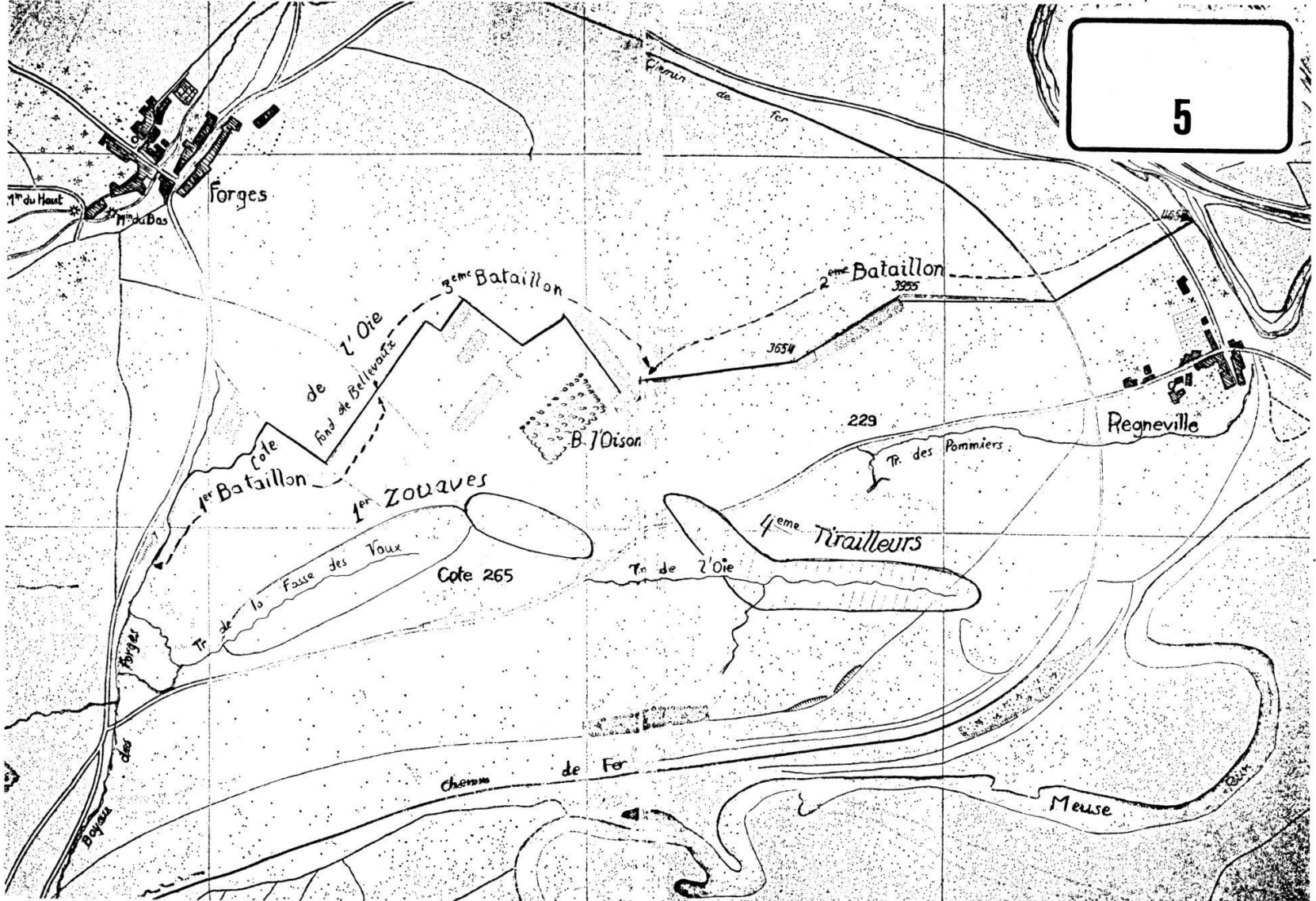
Le bataillon Sampigny: tient le boyau de Forges au sud du point 1952 ainsi que la tranchée de Fosse-les-Veaux.

Le bataillon Deville: tient l'ouvrage 265.

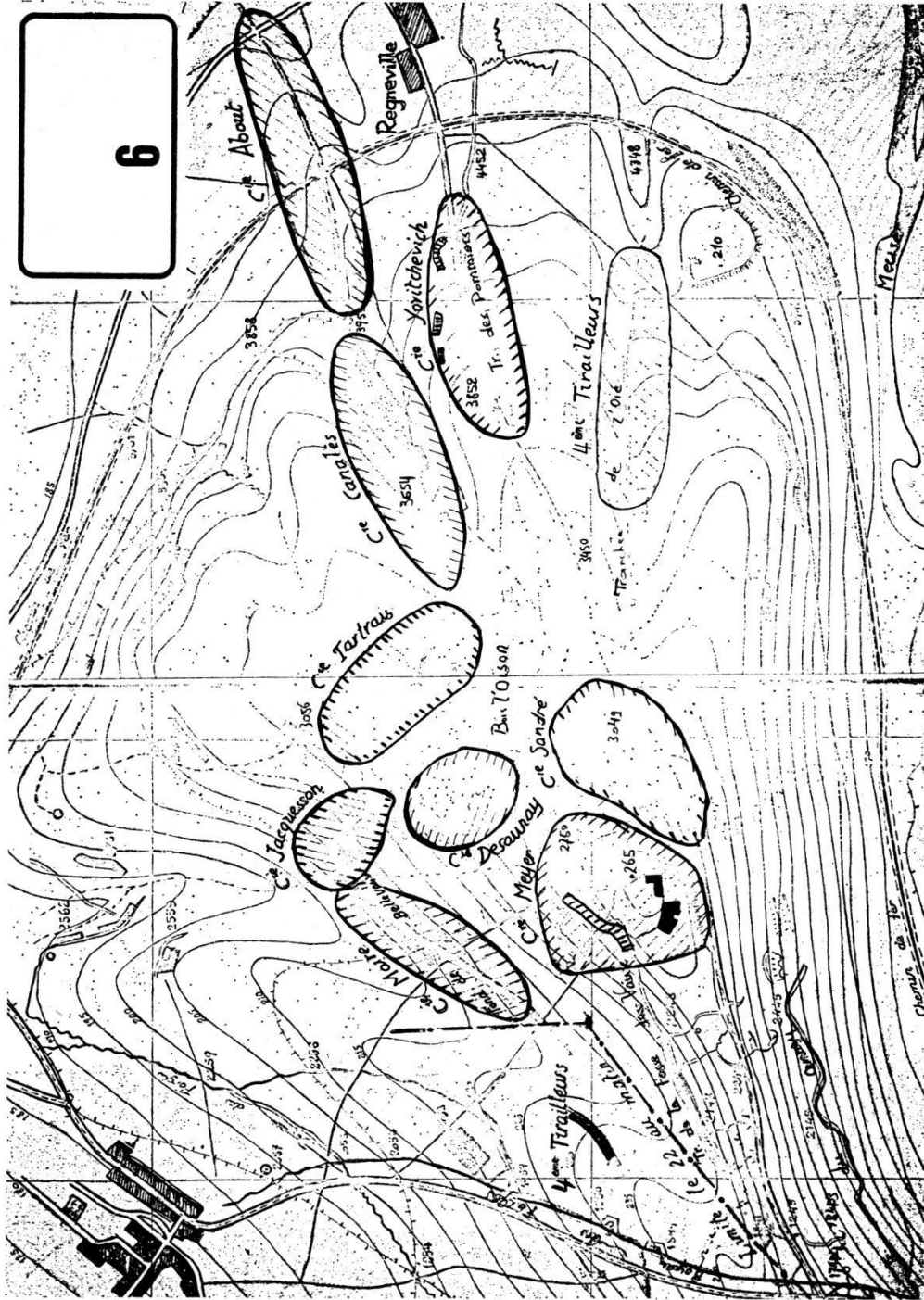


4

Situation réalisée dans la nuit du 21 au 22

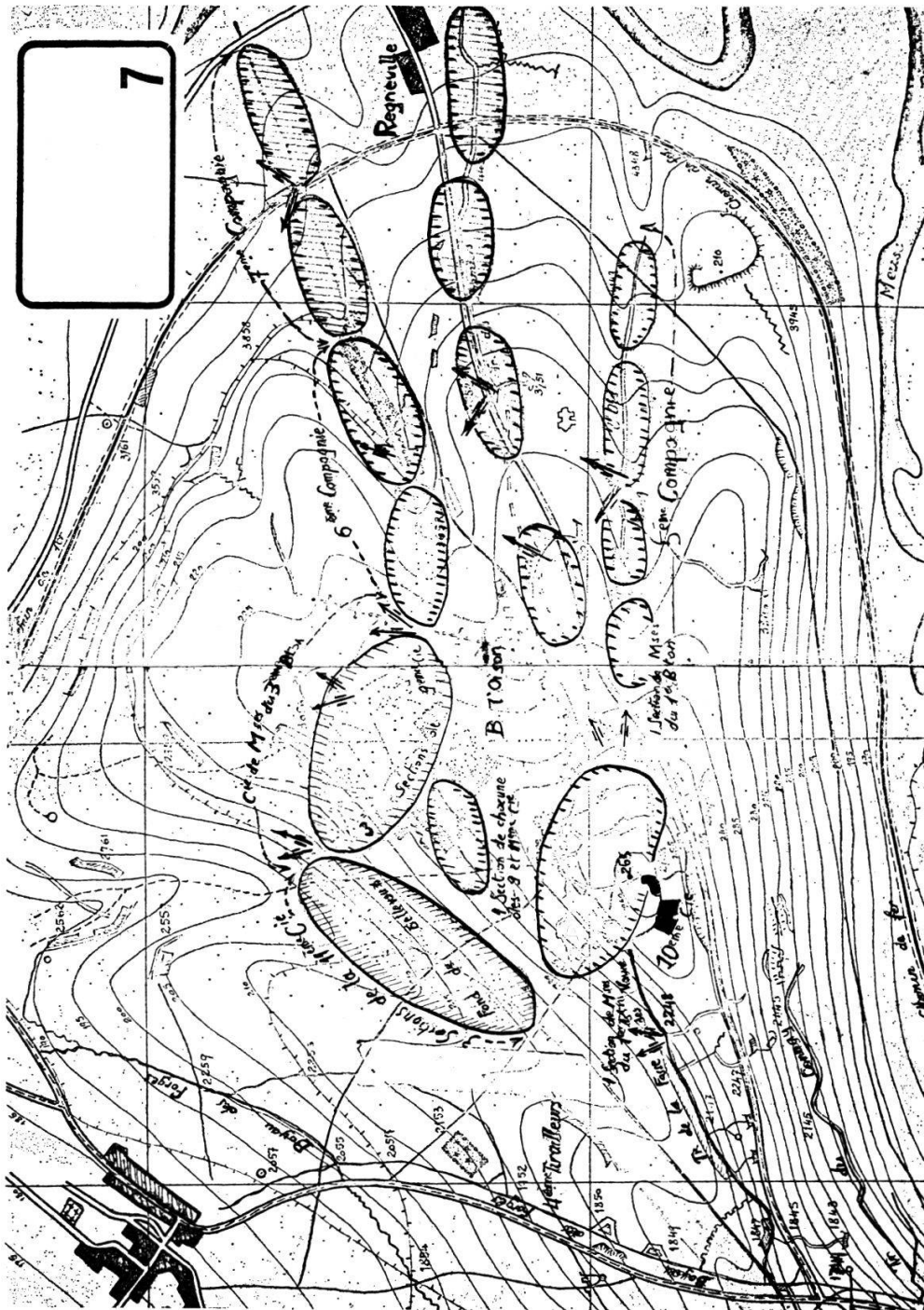


Situation les 22, 23, 24



Les pertes de la journée s'élèvent à 1 officier et 52 sous-officiers et légionnaires tués. On dénombre 2 officiers et 254 soldats blessés. 15 hommes ont disparu. La compagnie du capitaine de Tscherner compte 2 sergents, 2 caporaux et 9 légionnaires blessés.

Emplacement des unités des 2^e et 3^e bat à partir du 25



21 août 1917 (voir carte 5)

Un violent feu d'artillerie disperse un groupe allemand qui progresse du Fond Balança en direction du point 1750. Il est 0600 h.

Dans l'après-midi, le bataillon Deville installe des petits postes dans le bois de l'Oison, dans les boqueteaux nord et est de ce bois et à la batterie 3056.

Au crépuscule, le commandant Deville a deux compagnies installées en première ligne (Fond de Bellevaux, points 2756 et 2954, boqueteaux au nord et à l'est du bois de l'Oison). Une unité est à disposition du chef de bataillon. Son emplacement: bois de l'Oison.

22 août 1917 (voir cartes 5 + 6)

Le commandant de régiment renforce son dispositif et lance des raids.

24 août 1917 (voir carte 7)

Le bataillon Deville tient ses positions et à cet effet met en place quatre sections. Dans le secteur du point 265, deux unités se tiennent prêtes à intervenir.

Deux sections de mitrailleuses de la compagnie de Tscherner sont en position en première ligne. Les deux autres renforcent les dispositifs autour de l'ouvrage 265.

Dans la nuit, le commandant de bataillon pousse une seconde compagnie en première ligne.

Nuit du 30 au 31 avril 1917

Un bataillon du 4^e Tirailleurs vient relever les unités du bataillon Deville.

3.9.7 Le bilan

L'opération a pleinement réussi. Les objectifs de la Légion furent atteints avec ponctualité et une vigueur remarquables. Cumières et le bois ont été enlevés, puis le régiment s'est rendu maître de la Côte-de-l'Oie et de Regnéville. 2500 m. de front sont en possession de cette troupe remarquable.

680 prisonniers, dont 18 officiers et 1 médecin, sont capturés. 29 sous-officiers se sont rendus. 14 canons ont été détruits ou capturés ainsi que de nombreuses mitrailleuses.

Un tableau permet de comparer les effectifs du RMLE avant le 20 août 1917 et après le 31 août 1917. La victoire a été gagnée au prix de grands sacrifices.

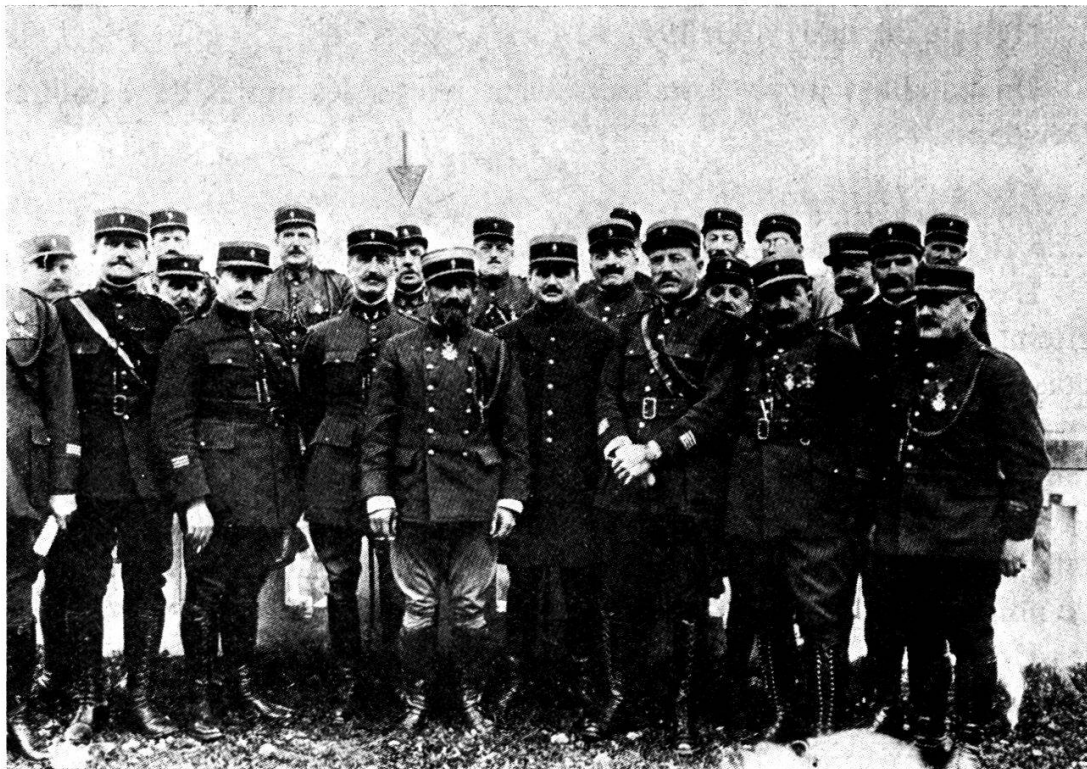
Tableau comparatif

	Avant le 20.8.1917			Après le 31.8.1917	
	Of	Sof	Cpl + Lég		
Etat-Major Cp. hors rang . . .	13	37	283	261	- 72
Bat. Sampigny	18	50	689	598	-159
Bat. Waddell	16	48	697	580	-181
Bat. Deville	15	51	684	649	-101
Totaux	62	186	2353	2088	-513

513 hommes ont été mis hors combat. Le régiment de marche est cité à l'ordre de la 2^e Armée.

Le 20 août 1917, sous l'énergique impulsion de son chef, le lieutenant-colonel Rollet, s'est élancé à l'assaut d'un village et d'un bois puissamment organisés. Malgré les difficultés du terrain, les a enlevés avec une telle fougue qu'en dépit de nos propres

Le lieutenant-colonel Rollet; au second plan, le capitaine de Tscharner



barrages, il avait dépassé l'objectif final qui lui avait été assigné à près de 3 kilomètres de son point de départ. Entretenant aussitôt une nouvelle action qui n'avait été prévue que pour une date ultérieure et dans une direction toute différente, a fait preuve de ses belles qualités manœuvrières en se rendant maître d'une série de hauteurs, puis d'un village, dont l'enlèvement avait coûté précédemment de lourds sacrifices à l'ennemi. A ainsi assuré la possession d'un front de 2 km 500 et la capture de 680 prisonniers, de 8 canons ¹ et de nombreuses mitrailleuses.

Signé: Guillaumat. ²

3.9.8 Chevalier de la Légion d'honneur

La compagnie de Tscharnier a soutenu, par le feu de ses pièces, des actions du bataillon Deville. Les cartes (en particulier carte 7) de situation nous indiquent la position des sections de mitrailleuses.



Avers de la croix de la Légion d'honneur.



Revers de la croix de la Légion d'honneur.

Le 24 septembre 1917, le capitaine Albert de Tscharnier reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Une citation accompagne cette marque visible de reconnaissance et de considération:

¹ La citation de la 2^e Armée donne le nombre de 8 canons alors que le journal de marche du RMLE fournit une autre indication: 14 canons pris.

² Cf. *Filiation des Bataillons de la Légion étrangère*, p. 54.

Officier d'un courage merveilleux et d'un dévouement absolu, s'est signalé comme un chef de premier ordre, infatigable, d'une audace superbe, a obtenu de sa compagnie de mitrailleuses, grâce à l'excellente impulsion qu'il a su lui donner, des résultats remarquables. Une blessure, deux fois cité à l'ordre. ¹

La notoriété du capitaine de Tschärner est attestée par les déclarations de ses supérieurs mais aussi par l'avis, simple et touchant, de l'homme du rang. Écoutons le témoignage du légionnaire Augustin: « Un convoi de renfort part pour la front ... nous rejoignons le régiment... C'est là qu'il me fut donné l'occasion de rencontrer un autre ancien officier suisse, celui qui, déjà pendant notre période d'instruction, faisait l'objet de nos conversations et que tous les volontaires suisses voulaient connaître: le capitaine Albert de Tschärner d'Aubonne. » ²

Une courte synthèse des citations obtenues après les combats de Belloy-en-Santerre, d'Auberive et de Cumières nous permet déjà de dégager quelques traits de caractère de cet officier:

- soldat admirable au feu;
- chef d'une audace superbe;
- inspire confiance absolue.

(à suivre)

W. M.

